

Cette fiche reprend pour l'essentiel une parution du MRAP de 1994 *Il y a cent ans : L'affaire Dreyfus, une leçon pour l'Histoire.*

Au départ, une affaire d'espionnage. Après la découverte par les services de renseignements de lettres confidentielles sur l'armement français arrivant à l'ambassade d'Allemagne, un capitaine alsacien, Alfred Dreyfus, est désigné comme coupable sans l'ombre d'une preuve, uniquement parce qu'il était juif.

Après un procès fabriqué de toute pièce, ce dernier est arrêté, dégradé et condamné aux travaux forcés à perpétuité dans des conditions extrêmement dures. Le vrai coupable, le commandant Esterhazy, est inculpé l'année suivante, jugé et acquitté malgré des preuves accablantes de sa culpabilité.

Pendant ce temps, quelques personnes commencent à réfléchir et dénoncent cette situation scandaleuse : des hommes politiques comme Scheurer-Kestner ; des journalistes comme Georges Clemenceau, directeur du journal

QU'EST-CE QUE L'«AFFAIRE DREYFUS» ?

L'Aurore ; des écrivains comme Bernard Lazare, Charles Péguy, Anatole France et surtout Emile Zola, dont la fameuse lettre «J'Accuse...» sera décisive pour faire éclater la vérité.

D'autres mènent une campagne extrêmement violente contre

Dreyfus qui, compte tenu du contexte antisémite et nationaliste, apparaissait alors comme le coupable idéal car juif et alsacien.

Dans ce camps, là aussi, il y a des journalistes comme Edouard Drumont, animateur du journal antisémite et anti-démocrate *La Libre Parole*, des hommes politiques comme Cavaignac, des écrivains tels que Léon Daudet ou François Coppé.

Après une vaste campagne de presse de part et d'autre, la France est divisée en deux ; dreyfusards contre anti-dreyfusards. Ces deux clans s'affrontent, parfois violemment, les partis politiques et les syndicats se divisent, les familles se déchirent.

Ce n'est qu'après une bataille acharnée des dreyfusards que l'innocence du capitaine Dreyfus sera reconnue. Il est réintégré dans ses titres et grades en 1906, 12 ans après sa condamnation.



LE CAPITAINE ALFRED DREYFUS
AU MOMENT DE L'AFFAIRE

LES GRANDES DATES DE L'AFFAIRE DREYFUS

1894

Fin septembre - Découverte par le Service de renseignement français (alors appelé Section de statistiques) du «bordereau», lettre non signée à l'attaché militaire allemand Von Schwartzkoppen, lui annonçant l'envoi de documents.

6 octobre - Après une brève enquête, l'écriture et la teneur du bordereau le font attribuer au capitaine Dreyfus.

15 octobre - Arrestation de

Dreyfus, incarcéré à la prison du Cherche-Midi.

19 octobre - Ouverture du procès Dreyfus devant le premier Conseil de guerre de Paris.

22 décembre - Le général Mercier, ministre de la Guerre, fait communiquer aux juges militaires à l'insu de la défense un «dossier secret» préparé contre Dreyfus. A l'unanimité, Dreyfus est déclaré coupable et condamné à la déportation à vie.

1895

5 janvier - Dégradation d'Alfred Dreyfus dans la cour de l'Ecole militaire.

21 janvier - Le condamné est embarqué à destination de l'île du Diable, près de Cayenne.

Début mars - Une carte pneumatique, dite «Petit Bleu» émanant de l'ambassade d'Allemagne et adressée au commandant Walsin-Esterhazy, est interceptée par la Section de statistiques.

Été - Le lieutenant-colonel Pic-

quart, chef de la Section de statistiques, acquiert, après consultation du dossier secret de 1894, la conviction que le bordereau est en réalité de la main d'Esterhazy.

Septembre - Picquart tente vainement de convaincre ses chefs de l'innocence de Dreyfus et de la nécessité de réviser le procès.

2 novembre - Le commandant Henry, adjoint de Picquart, remet à son supérieur, le général Gonse, un document accablant pour Dreyfus. Il a, en réalité, forgé cette pièce dit plus tard le «faux Henry».

4 décembre - Esterhazy est envoyé devant le premier Conseil de guerre de Paris.

1898

10-11 janvier - Procès Esterhazy : il est acquitté à l'unanimité.

13 janvier - Publication dans *L'Aurore* d'une lettre ouverte d'Emile Zola protestant violemment contre l'acquittement par ordre d'Esterhazy.

13 août - Découverte par le capitaine Cuignet, officier d'ordonnance du ministre de la Guerre, Cavaignac, du caractère apocryphe du «faux Henry».

30-31 août - Aveux et suicide d'Henry.

1899

3 juin - La Cour de cassation annule le jugement de 1894 et renvoie Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes.

9 septembre - Jugement du Conseil de guerre de Rennes : Dreyfus est déclaré coupable avec les circonstances atténuantes et condamné à dix ans de détention.

1904

5 mars - La Cour de cassation, à la suite de la découverte d'autres faux introduits dans le dossier constitué contre Dreyfus en 1897 et 1898, déclare que ces faits rendent recevables la nouvelle demande en révision introduite par Dreyfus.

1906

12 juillet - Cassation sans renvoi du verdict de Rennes.

13 juillet - Vote par le Parlement d'une loi réintégrant Dreyfus dans l'armée avec grade de chef de bataillon.

21 juillet - Remise de la Légion d'honneur au commandant Dreyfus dans la cour de l'Ecole militaire.

LES CONSEQUENCES DE L'AFFAIRE DREYFUS

Même si quelques velléités anti-dreyfusardes apparaissent encore aujourd'hui, l'affaire Dreyfus a fini depuis longtemps de diviser les partis politiques, la presse et les familles. Pourtant cette injustice a fortement marqué la conscience de notre pays car elle a eu des conséquences durables.

Elle a accru le rôle de la presse dans le façonnage de l'opinion publique.

Elle a initié la lutte contre le racisme et ses préjugés. Celle-ci a été marquée d'une manière concrète pendant l'affaire, par la naissance de la Ligue des droits de l'Homme (1898), plus tard par celles de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA, 1929) et du MRAP (1949).

Elle a recomposé le paysage politique français, sur le rapport gauche-droite que nous connaissons encore aujourd'hui.

Elle a impulsé l'engagement nouveau des intellectuels dans l'opinion. Cette douloureuse affaire a montré qu'un intellectuel, qu'il soit scientifique, écrivain ou artiste, ne pouvait être détaché du contexte social et avait une responsabilité quant à l'élaboration des idées.

Sur le plan individuel, l'affaire Dreyfus suggère maintes réflexions à ceux qui veulent participer au destin de leur temps - elle rappelle qu'il ne faut jamais considérer une vérité comme La Vérité - elle commande de résister aux préjugés et aux incitations haineuses qui éloignent les citoyens des problèmes réels de la société. La raison doit l'emporter sur l'obscurantisme.

BIBLIOGRAPHIE

Miquel (Pierre), *L'Affaire Dreyfus*. Paris : PUF, Collection Que sais-je ? 1979 pour la 6e éd.

Paraf (Pierre), *La France de l'Affaire Dreyfus*. Paris : La Découverte.

Bredin (Jean-Denis), *L'Affaire*. Paris : Julliard, 1981.
Un ouvrage complet et accessible à tous.

Peter (Jean-Pierre), "Dimensions de l'affaire Dreyfus", in *Annales E.S.C.*, nov.déc. 1961.

Du Gard (Roger-Martin), *Jean Barois*. Paris : Le Livre de Poche. L'affaire Dreyfus décrite à travers un roman.

Zola (Émile), *J'Accuse...!* - *La Vérité en marche*. Paris : éditions Complexe, 1988.

L'ensemble des articles de Zola sur l'Affaire, publiés en 1901. Avec une présentation d'Henri Guillemin.